

LE CONCOURS
des prix
ESSOR

A **10** ANS !

**DE NOMBREUX PRIX
À GAGNER!**

LE CONCOURS
des prix
ESSOR

Année scolaire 2005-2006

**DOCUMENT D'INFORMATION
ET FICHE DE PRÉSENTATION DES PROJETS**

DATE LIMITE
le mercredi

31 mai 2006



Québec 

La prochaine édition de ce document
sera disponible uniquement en **VERSION**
ÉLECTRONIQUE sur le site Web du MELS.

© Gouvernement du Québec
ISBN 2-550-46166-5 (Version imprimée)
ISBN 2-550-46167-3 (PDF)

ISSN 1498-5012 (Version imprimée)
ISSN 1718-2700 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2006

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS SONT HEUREUX
DE POUVOIR COMPTER SUR LA COLLABORATION DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DES MILIEUX SCOLAIRE ET CULTUREL SUIVANTS :



Association Théâtre Éducation du Québec

R A D

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE



Association québécoise des
éducatrices et éducateurs spécialisés
en arts plastiques (AQESAP)



Fédération
des associations de
musiciens éducateurs
du Québec

LE CONCOURS
des prix
ESSOR

A **10** ANS !

**DE NOMBREUX PRIX
À GAGNER!**

LE CONCOURS
des prix
ESSOR

Année scolaire 2005-2006

**DOCUMENT D'INFORMATION
ET FICHE DE PRÉSENTATION DES PROJETS**

DATE LIMITE
le mercredi

31 mai 2006



la culture,
toute une école!

INTRODUCTION

C'est la fête! Dix ans d'émerveillement!

Depuis maintenant dix ans, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport partage avec vous le désir de promouvoir l'art et la culture dans le milieu scolaire. Nous profitons de cet anniversaire pour tourner nos regards vers vous et pour allumer le feu des projecteurs sur vos mérites, les fruits de votre travail, votre labeur et votre passion pour les jeunes! Célébrons ensemble le dixième anniversaire du concours des prix Essor!

Notre vision de l'enseignement rejoint la vôtre dans cet élan de rapprochement entre l'art et la culture, pour mieux les faire interagir pour le plus grand bénéfice des jeunes en formation. C'est pourquoi, depuis 1996, en collaboration avec un nombre toujours croissant de partenaires, nous remettons, aux récipiendaires du concours des prix Essor, différentes bourses afin de couronner les projets artistiques et culturels mis sur pied dans les écoles des différentes régions du Québec.

Depuis quelques années, des regroupements de personnes issues du milieu de l'éducation ont donné lieu à l'élaboration de nombreux projets tant artistiques que culturels. Misant sur la concertation et la collaboration, les pédagogues, les artistes et les responsables scolaires travaillent de concert afin d'expérimenter de nouvelles approches. Il en résulte des projets imaginatifs qu'il importe de présenter au grand jour.

L'intérêt qu'a suscité le concours depuis son lancement confirme votre volonté de mettre sur pied des projets novateurs et de les faire connaître. Cette année, nous espérons recevoir plusieurs de ces projets rafraîchissants que vous réalisez avec vos élèves.

Maintenant, à vous de prendre la parole!

Vous n'êtes pas prêts cette année? Référez-vous alors au cahier de suggestions intitulé *À la rencontre des idées-lumière...* ou visitez le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (www.mels.gouv.qc.ca/rens/banque/Fiches/F299.htm) pour découvrir d'autres publications utiles.



Qui sont les partenaires et commanditaires du concours des

PRIX ESSOR?

LES PARTENAIRES

Le ministère de la Culture et des Communications s'associe avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le but de favoriser l'ouverture du monde scolaire aux ressources du milieu culturel ainsi que la concertation scolaire et municipale.

Ce ministère collabore plus particulièrement au concours en contribuant à la bonification d'une bourse récompensant les projets gagnants d'un deuxième prix régional Essor et en offrant une bourse au gagnant du prix Culture-Éducation.

Les associations d'enseignantes et d'enseignants du domaine des arts et de comités culturels scolaires :

- la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec;
- l'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques;
- l'Association Théâtre Éducation du Québec;
- le Regroupement québécois de la danse;
- l'Association québécoise des comités culturels scolaires.

Fidèles partenaires du concours des prix Essor depuis 1996, ces associations participent à la promotion du concours dans le milieu scolaire ainsi qu'à l'évaluation des projets présentés. Les associations sont heureuses de continuer à collaborer à la remise du prix Éducation artistique et culture.

Télé-Québec, en conformité avec sa mission éducative et culturelle, collaborera, pour une septième année consécutive, à la tenue du concours, en offrant une bourse et une œuvre d'art au gagnant du prix Télé-Québec.

LES COMMANDITAIRES

Hydro-Québec contribuera, pour une dixième année consécutive, aux bourses décernées aux projets gagnants des premiers prix régionaux et du Grand prix national Essor.

Yamaha Canada Musique limitée, présent depuis la naissance du concours en 1996, offrira un clavier pour récompenser le projet gagnant de chaque premier prix régional ainsi qu'un piano Yamaha pour récompenser le projet gagnant du Grand prix national Essor.

À VOS AGENDAS!

QUELQUES MOMENTS FORTS À PRENDRE EN NOTE

- Fin de l'année scolaire 2005-2006
SÉLECTION DES GAGNANTS RÉGIONAUX
- Début de l'année scolaire 2006-2007
REMISE DES PRIX RÉGIONAUX
- Automne 2006
SÉLECTION DES GAGNANTS NATIONAUX
- Fin novembre 2006
DÉVOILEMENT DES GAGNANTS NATIONAUX

PRIX RÉGIONAUX

PRIX RÉGIONAUX

LE PREMIER PRIX RÉGIONAL ESSOR 2006

- Une bourse de **1 000 dollars** offerte par **Hydro-Québec**
- Un clavier Yamaha d'une valeur de **500 dollars** offert par **Yamaha Canada Musique limitée**
- Une bourse de **1 000 dollars** offerte par le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Dans chacune des onze régions desservies par les directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, des bourses totalisant 2000 dollars et un clavier Yamaha d'une valeur de 500 dollars seront offerts pour récompenser le projet gagnant du premier prix régional Essor 2006.

Note : Compte tenu des objectifs du concours des prix Essor et des conditions visant plus particulièrement l'éducation artistique et culturelle à l'école, il se peut qu'aucun projet ne soit primé dans une région ou qu'un seul projet le soit..

LE DEUXIÈME PRIX RÉGIONAL ESSOR 2006

- Une bourse de **500 dollars** offerte par le **ministère de la Culture et des Communications**
- Une bourse de **500 dollars** offerte par le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Dans chacune des régions, des bourses totalisant 1000 dollars seront offertes par le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour récompenser le projet gagnant du deuxième prix régional Essor 2006.

LE GRAND PRIX NATIONAL ESSOR 2006

- Une bourse de **5 000 dollars** offerte par **Hydro-Québec**
- Un piano Yamaha d'une valeur de **7 000 dollars** offert par **Yamaha Canada Musique limitée**

Parmi les onze projets ayant remporté le premier prix régional Essor 2006, la bourse sera remise au projet qui se démarquera au point de vue :

- du partenariat entre les milieux scolaire et extrascolaire;
- de la qualité et de la diversité de l'ensemble des activités;
- de l'originalité et du caractère novateur des différents aspects du projet;
- des effets sur la communauté scolaire et extrascolaire.

LE PRIX RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE 2006

- Une bourse de **3500 dollars** offerte par le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Ce prix récompensera, parmi les premiers et deuxièmes prix régionaux, un projet qui répond à la fois à tous les critères du concours et qui se distingue en ce qui a trait à :

- la qualité des démarches disciplinaires;
- la richesse des activités proposées liées au développement des compétences;
- la pertinence des liens interdisciplinaires;
- l'interaction dynamique entre les personnes liées au projet;
- la place centrale accordée à l'élève.



LE PRIX ISABELLE-AUBIN 2006

- une bourse de **2 500 dollars** offerte par le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Ce prix récompensera, parmi les premiers et deuxièmes prix régionaux, sauf ceux ayant remporté le Grand prix national ou le prix Renouveau pédagogique, un projet qui se distingue par l'importance qu'il accorde à la contribution active des arts au cours de la réalisation du projet (rôles spécifique et complémentaire des disciplines artistiques dans le projet) et par la mise en valeur de la formation artistique offerte à l'élève (place de la formation artistique dans l'organisation pédagogique de l'école).

LE PRIX CULTURE-ÉDUCATION 2006

- une bourse de **2 500 dollars** offerte par le **ministère de la Culture et des Communications**

Ce prix récompensera, parmi les premiers et deuxièmes prix régionaux, sauf ceux ayant remporté le Grand prix national ou le prix Renouveau pédagogique, un projet qui se distingue par la présence d'un partenariat actif et dynamique entre le milieu scolaire et les ressources du milieu culturel.

LE PRIX TÉLÉ-QUÉBEC 2006

- une bourse de **1 500 dollars** et une **œuvre d'art**, offertes par **Télé-Québec**

Ce prix récompensera, parmi les premiers et deuxièmes prix régionaux, sauf ceux ayant remporté le Grand prix national ou le prix Renouveau pédagogique, un projet qui se distingue par la présence d'activités liées à la promotion active des arts et de la culture à l'école ou par le rayonnement des arts et de la culture dans la communauté.

LE PRIX ÉDUCATION ARTISTIQUE 2006

- Des bourses totalisant une somme de **2 000 dollars** offertes par les **associations d'enseignantes et d'enseignants du domaine des arts et des comités culturels scolaires**

Ce prix récompensera, parmi les premiers et deuxièmes prix régionaux, sauf ceux ayant remporté le Grand prix national ou le prix Renouveau pédagogique, un projet qui se distingue par son originalité et son caractère novateur au regard de différents aspects : la démarche disciplinaire, les approches pédagogiques, le type de participation des élèves, les activités, la contribution des différentes disciplines et formes d'expression concernées, etc.

Note : Vu les objectifs du concours, le prix devra être utilisé à des fins éducatives pour assurer la continuité du projet ou pour faciliter la création de tout autre projet destiné au développement de l'éducation artistique et culturelle à l'école.



CÉRÉMONIES DE DÉVOILEMENT DES **DES PROJETS GAGNANTS**



Vous êtes à l'honneur!

CÉRÉMONIE DE DÉVOILEMENT DES PRIX RÉGIONAUX

Dans chacune des onze régions se tiendra une cérémonie spéciale, en présence des médias, où seront dévoilés les projets se méritant le premier et le deuxième prix régional Essor 2006.

CÉRÉMONIE DE DÉVOILEMENT DES PRIX NATIONAUX

Au cours du gala national Essor 2006, les six projets se méritant les différents prix nationaux seront dévoilés. Cette cérémonie réunira des personnes représentant les milieux scolaire, artistique, culturel ainsi que les médias.

Les objectifs du **CONCOURS**

En reconnaissant des projets disciplinaires et interdisciplinaires qui sont tout à la fois éducatifs, artistiques et ouverts au partenariat et à la collaboration, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que ses partenaires visent à :

- promouvoir la prise en compte des orientations et des valeurs éducatives proposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du renouveau pédagogique;
- promouvoir la collaboration et la concertation entre des personnes des milieux scolaire, artistique ou culturel afin d'intégrer la dimension culturelle à l'école;
- mettre de l'avant l'importance des disciplines artistiques enseignées à l'école, à savoir l'art dramatique, les arts plastiques, les arts plastiques et la communication, la danse, et la musique;
- sensibiliser à l'importance d'une formation artistique et culturelle de qualité;
- faire connaître la qualité et l'excellence des actions menées par les enseignantes et les enseignants au regard du développement de l'élève.



L'ÉVALUATION DES PROJETS

Les critères d'évaluation des projets sont les suivants :

- la conformité avec les conditions d'admissibilité des projets;
- la collaboration ou la participation active de l'un ou l'autre des partenaires suivants :
 - des enseignantes et enseignants d'autres disciplines;
 - des partenaires d'une ou de plusieurs écoles;
 - des parents;
 - des organismes des milieux artistique et culturel;
 - des municipalités;
- la contribution active des arts dans la réalisation du projet;
- le respect de la démarche disciplinaire, des techniques propres à chacune des disciplines artistiques concernées en rapport avec les orientations et valeurs éducatives mises en avant dans les programmes d'arts;
- la participation active, tout au long du projet, du plus grand nombre d'élèves possible, plus particulièrement celles et ceux qui sont inscrits et qui suivent des cours d'arts offerts dans la grille-matières de l'école;
- l'importance accordée au choix des éléments qui accompagnent les différentes réalisations artistiques qui ont lieu tout au long du projet : qualité des bandes sonores, du répertoire musical, dramatique ou chorégraphique, qualité des images, des décors, etc.;
- la qualité et la diversité de l'ensemble des activités qui constituent le projet;
- l'importance accordée au rôle essentiel des enseignantes et enseignants généralistes et spécialistes qui accompagnent les élèves tout au long du projet;
- l'originalité et le caractère novateur des différents aspects du projet;
- l'effet produit sur l'ensemble de la communauté scolaire et extrascolaire.

LE **PROCESSUS D'ÉVALUATION** ET DE **SÉLECTION DES PROJETS**

PREMIÈRE ÉTAPE

VÉRIFICATION DES DOSSIERS SOUMIS

La fiche de présentation et le dossier de mise en candidature (documents qui se trouvent à la fin de la brochure) seront analysés avant la tenue de la séance d'évaluation afin de vérifier si le dossier contient tous les éléments et les renseignements qui permettront au comité de sélection d'apprécier l'authenticité du projet et sa conformité avec les conditions d'admissibilité. La vérificatrice ou le vérificateur pourra, au besoin, communiquer avec une personne responsable du projet, la direction d'école ou, encore, avec une ou un cadre supérieur de la commission scolaire pour obtenir certains renseignements complémentaires ou pour vérifier l'authenticité du dossier.

DEUXIÈME ÉTAPE

SÉLECTION DES GAGNANTS RÉGIONAUX

Un groupe de personnes issues des milieux scolaire, artistique et culturel auront le mandat d'évaluer les candidatures et de sélectionner les projets gagnants à l'échelle régionale.

Cette étape de sélection sollicitera la collaboration de personnes représentant :

- chacune des quatre associations d'enseignantes et d'enseignants du domaine des arts;
- l'Association québécoise des comités culturels scolaires;
- l'Association des comités de parents du Québec;
- le milieu culturel;
- les associations des directrices et directeurs d'école du Québec;
- les directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- les directions régionales du ministère de la Culture et des Communications.

Une conseillère ou un conseiller pédagogique en matière d'arts fera aussi partie du comité.

TROISIÈME ÉTAPE

SÉLECTION DES GAGNANTS NATIONAUX

Lors de cette étape, il s'agira pour le groupe de sélectionner les gagnants des prix nationaux.

Cette étape de sélection sollicitera la collaboration de trois autres personnes représentant :

- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- Télé-Québec.

* Les décisions prises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la suite des recommandations du comité de sélection, seront considérées comme finales.

VOUS ÊTES PRÊTS À VOUS INSCRIRE?

Voici quelques renseignements importants :

- La date limite pour présenter votre candidature est le mercredi 31 mai 2006 (le cachet de la poste faisant foi).
- Divers regroupements de personnes peuvent présenter un projet :
 - une équipe représentant une école, ou un groupe d'écoles primaires ou secondaires du secteur public ou privé;
 - une commission scolaire qui a élaboré un projet artistique et culturel avec la collaboration et la concertation d'un comité culturel scolaire, d'un ou de plusieurs partenaires artistiques ou culturels.
- L'adresse pour acheminer les documents est la suivante :

Concours des prix Essor –
Année scolaire 2005-2006
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport
Édifice Marie-Guyart, 28^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

- Pour toute question concernant votre mise en candidature, prière de communiquer avec :

Mme Claudine Hamel
Concours des prix Essor
Téléphone : 418 646-4594

PREMIÈRE ÉTAPE

VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ DE VOTRE PROJET

Votre projet doit répondre à certains critères :

- 1 Il doit être conforme aux orientations et aux valeurs éducatives mises de l'avant dans les programmes d'études.
- 2 Il doit bénéficier de la contribution de l'équipe-école ou de la commission scolaire, ainsi que des organismes collaborateurs, tant sur le plan administratif que pédagogique.
- 3 Il doit mettre en valeur au moins l'une des cinq disciplines artistiques.
- 4 Il doit se réaliser majoritairement à l'intérieur de l'horaire de l'école ou être un prolongement des cours d'arts donnés à l'école.
- 5 Les activités doivent s'effectuer en association avec l'enseignante ou l'enseignant d'arts et respecter les démarches disciplinaires propres aux disciplines artistiques concernées.
- 6 Il peut avoir été amorcé ou conçu au cours de l'année scolaire précédente, mais ses activités principales doivent se dérouler au cours de l'année scolaire 2005-2006.

7 Il doit être composé d'activités qui ont été amorcées au plus tard en février 2006 et dont l'aboutissement est prévu à la fin de l'année scolaire 2005-2006.

8 Le dossier de candidature doit respecter les différentes règles de présentation.

Note : Le comité organisateur portera une attention particulière aux projets ayant déjà remporté un prix Essor afin de s'assurer que le projet soumis se distingue du projet gagnant antérieur.

DEUXIÈME ÉTAPE

PRÉPARATION DU DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Quelques directives pour s'inscrire :

- 1 Préparer en **quinze exemplaires** un dossier qui présente votre projet en suivant les directives du **Guide d'élaboration du document de mise en candidature** qui se trouve à la fin de la brochure.
- 2 Joindre à chaque exemplaire une **Fiche de présentation** remplie et signée qui se trouve à la fin de la brochure ou sur le site Internet.
- 3 Envoyer **un exemplaire** de toute documentation présentant les différentes étapes d'élaboration du projet. Il peut s'agir par exemple d'une vidéo-cassette, d'un enregistrement numérique* (ne dépassant pas cinq minutes) ou encore d'un album de photos qui expose les moments les plus éloquentes du processus d'élaboration et du produit final. Il est préférable de ne pas envoyer d'œuvres originales, mais plutôt des copies.

* En ce qui concerne plus spécifiquement l'enregistrement numérique, assurez-vous qu'il soit lisible sur PC format Quicktime ou Windows média, ou sur un lecteur DVD maison.

GUIDE D'ÉLABORATION DU DOCUMENT DE **MISE EN CANDIDATURE**

À savoir :

- Le dossier de mise en candidature doit être **dactylographié** (Arial ou Times New Roman, 12 points) à double interligne sur des **feuilles 8,5 x 11 pouces** et il **ne doit pas dépasser dix pages**. Chacun des quinze exemplaires doit être **paginé et agrafé** et accompagné d'une fiche de présentation. Aussi, afin de faciliter l'évaluation des dossiers, vous devez répondre aux questions de façon concise en **respectant l'ordre de présentation**. Bien sûr, la qualité du français est toujours très importante.
- Les points **A et B** nécessitent un traitement **bref** alors que les points **C et D** doivent être **davantage développés**. Afin de répondre plus schématiquement aux points A et B, vous pouvez choisir de présenter certains éléments sous forme de tableaux.
- Vous devez inclure une copie de toute documentation complémentaire.

A PORTRAIT DE L'ÉCOLE

- 1 Présenter brièvement les principales actions entreprises dans le passé pour la promotion des arts et de la culture.
- 2 Préciser le nombre d'élèves dans votre école.
- 3 Présenter brièvement l'organisation pédagogique de l'enseignement des arts dans votre école. Par exemple,

donnez des précisions sur les disciplines artistiques enseignées, la fréquence des cours, l'étalement sur les cycles, etc.

B PARTICIPATION DES MILIEUX SCOLAIRE OU EXTRASCOLAIRE ASSOCIÉS AU PROJET

Présenter brièvement :

- 1 les différents partenaires (personnes, équipe-école ou organismes) qui se sont joints au projet ainsi que la nature de leur collaboration (relationnelle, organisationnelle, administrative, pédagogique, etc.);
- 2 les commanditaires qui ont contribué au projet.

C PRÉSENTATION DU PROJET

- 1 Résumer le projet en précisant ses grandes étapes de réalisation.
- 2 Décrire les principales activités du projet et les démarches disciplinaires associées.
- 3 Nommer les disciplines, artistiques ou autres, qui sont concernées par le projet.
- 4 Préciser le nombre d'élèves qui participent à chaque étape du projet.

- 5 Indiquer les moments pendant lesquels les activités se tiennent (pendant ou après les cours) et les lieux où elles sont tenues (à l'école? dans un centre culturel?).
- 6 Préciser la période de réalisation du projet (pendant une étape? l'année entière?).
- 7 Préciser les rôles de l'enseignant et la contribution des ressources culturelles sur le plan pédagogique.
- 8 Préciser les rôles de l'élève sur le plan de l'apprentissage.
- 9 Préciser les objectifs éducatifs du projet en présentant brièvement les liens avec le *Programme de formation de l'école québécoise* (par exemple, vous pouvez traiter de la dimension culturelle, de la participation active de l'élève, des compétences disciplinaires, des visées du domaine des arts).
- 10 Faire ressortir les éléments qui mettent particulièrement en lumière la cohérence, la qualité, la diversité ainsi que l'originalité du projet. Vous pouvez inclure des informations concernant la nature, le contenu, la démarche, l'approche, etc.

S'il y a lieu :

- 11 Décrire les liens interdisciplinaires développés dans le projet.
- 12 Si l'école a déjà gagné un prix Essor dans les trois dernières années, préciser ce qui distingue le projet du précédant par rapport aux compétences visées.
- 13 Si une partie du projet se déroule lors d'activités parascolaires, faire ressortir le lien de ces activités avec les cours d'arts offerts à l'école.

D EFFETS DU PROJET SUR LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

- 1 Donner un ou plusieurs exemples qui démontrent des changements positifs (attitudes, comportements, intérêts, initiatives) survenus chez les élèves, les enseignantes et les enseignants, chez les partenaires ou dans la communauté.
- 2 Décrire les mécanismes employés pour faire la promotion des arts.

École ayant amorcé le projet

Nom complet de l'école		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		primaire	secondaire
Adresse de l'école			
Municipalité			Code postal
Nom et prénom de la directrice ou du directeur de l'école			
() -	() -	Adresse électronique	
Téléphone (travail)	Télécopieur		

Autres écoles associées au projet (s'il y a lieu)

Nom complet de l'école		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		primaire	secondaire
Nom complet de l'école		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		primaire	secondaire

Commission scolaire

Nom complet de la commission scolaire		Région administrative	
		Code postal	
Adresse			
Municipalité			
Nom et prénom de la directrice générale ou du directeur général de la commission scolaire			
() -	() -	Adresse électronique	
Téléphone (travail)	Télécopieur		

Personne responsable

Nom, prénom et titre de la personne ayant amorcé et conduit le projet (responsable)			
Adresse du lieu de travail			Code postal
		Municipalité	
() -	() -	Adresse électronique	
Téléphone (travail)	Télécopieur		

Description du projet

Faire un résumé du projet :
(environ 50 mots)

Disciplines artistiques concernées (par ordre d'importance)

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

Authentification

Nous authentifions le projet : _____
Titre du projet

Date du début du projet : _____
Date de fin du projet

Signature de la personne ayant amorcé et conduit le projet

Signature de la directrice ou du directeur d'école et/ou de la directrice générale
ou du directeur général de la commission scolaire ou de sa représentante
ou son représentant délégué

Joindre la documentation complémentaire et retourner le tout au plus tard le 31 mai 2006 à l'adresse suivante :

Concours des prix Essor – Année scolaire 2005-2006
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart, 28^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5



10 ANS,
ÇA SE FÊTE!

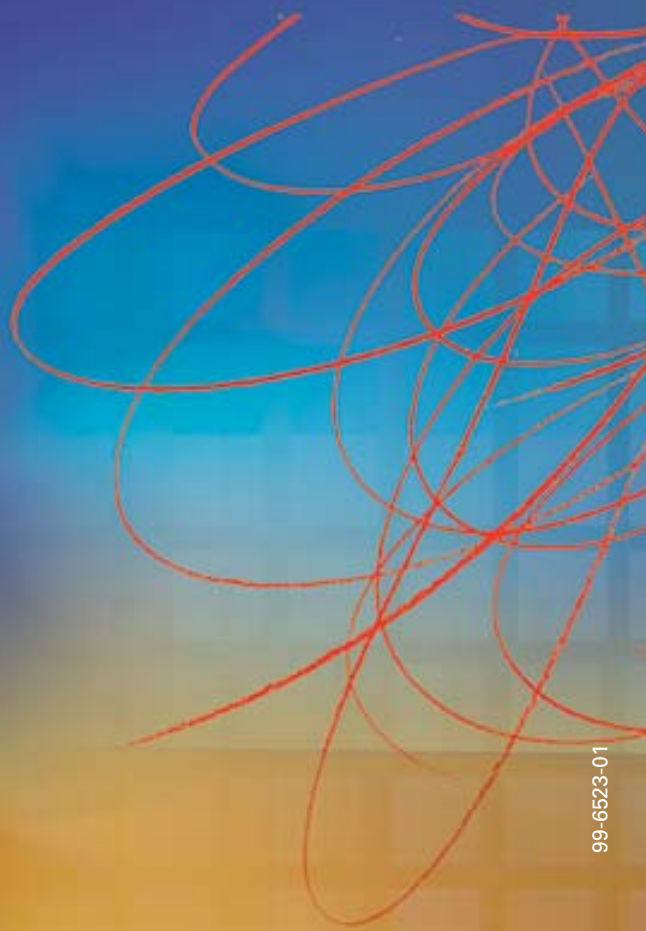
Yamaha Canada Musique Ltée tient à s'associer au 10^e anniversaire du concours des Prix Essor. En plus des onze claviers remis aux écoles gagnantes du premier prix régional, et du piano d'une valeur de 7,000 \$ attribué à l'école gagnante du premier prix national, Yamaha Canada Musique Ltée offrira à toutes les écoles, dont la candidature aura été retenue cette année, la possibilité de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 5,000 \$. Le tirage s'effectuera lors du gala national 2006.

Ce chèque-cadeau sera valable pour l'acquisition d'instruments provenant de la division des cuivres et percussions, de celle des pianos et claviers et de celle des guitares et batteries.

Yamaha Canada Musique Ltée félicite toutes les écoles récipiendaires qui, par leurs efforts, ont permis le rehaussement de la culture et favorisé la réussite des jeunes.

Bon 10^e anniversaire!

YAMAHA CANADA MUSIQUE
LTÉE



99-6523-01

Québec 

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de la Culture et des Communications



Télé-Québec

 Hydro
Québec

YAMAHA CANADA  MUSIQUE
L'ÉTÉ